

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Chypre**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 30 avril 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France félicite Chypre pour les progrès accomplis en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et pour la protection des droits des personnes LGBT+, dont l’interdiction des thérapies de conversion. La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées signée en 2007 ;

2/ Poursuivre les efforts pour lutter contre les violences et les discours de haine fondés sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre ;

3/ Poursuivre la mise en œuvre de politiques en matière d’égalité de genre dans tous les domaines, notamment pour favoriser une plus forte participation des femmes à la vie politique et aux instances de décision ;

4/ Garantir l’effectivité des droits et santé sexuels et reproductifs, notamment l’accès au droit à l’interruption volontaire de grossesse en toutes circonstances./.

Je vous remercie./.

*(140 mots)*